CPHTI

Certification de spécialisation professionnelle de Chargé de projets Handicap, Travail et Inclusion

Niveau visé : Niveau 6 (Bac +3) Durée : 10 mois Modalités : Présentiel Ecole ASKORIA : Rennes

Prochaine session : nous contacter pour 2025 • Renouvellement d'habilitation en cours

Certificateur : Collège Coopératif en Bretagne

Le métier

Accompagner l'inclusion en milieu professionnel des personnes en situation de handicap.

Le métier de Chargé·e de projets
Handicap, Travail et Inclusion
permet de prendre en charge la
conception, la gestion, la mise en
oeuvre et le suivi d'actions
spécifiques pour
l'accompagnement vers et dans
l'emploi des travailleurs en
situation de handicap et des
entreprises dans leur démarche
inclusive.

La formation

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le Titre CPHTI, selon votre projet :

- en contrat d'alternance (apprentissage / professionnalisation)
- en formation continue
- par la VAE (Validation des Acquis de l'expérience)

Financements

En fonction de votre statut, vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- Qualif Emploi Individuel (Région Bretagne)
- Transition Pro
- Financement personnel
- Financement Employeur ou OPCO

Candidature : profils et prérequis

Cette certification de spécialisation s'adresse aux personnes bénéficiant de **trois années minimum d'expérience** dans le domaine de l'entreprise, du handicap ou de l'insertion.

S'inscrire

Mon Espace Candidate

- **Je crée mon compte** en sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- ASKORIA me recontacte et m'accompagne: conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- Je réalise en ligne un test d'autopositionnement pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

Je candidate sur le portail d'inscription ASKORIA webaurion.askoria.eu La formation préparant au CPHTI est organisée en **3 blocs de compétences** à certifier pour obtenir le certificat :

- BLOC 1: Production d'un diagnostic partagé et accompagnement d'un projet individualisé d'insertion professionnelle, d'évolution professionnelle ou de maintien dans l'emploi
- BLOC 2: Mise en œuvre d'une offre de services et d'une expertise auprès des entreprises et intermédiation entre la personne en situation de handicap et l'entreprise
- BLOC 3 : Élaboration et conduite d'actions et de projets innovants en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion

Le parcours de formation se réalise **sur 10 mois**, soit 350H structurés en 7 modules pédagogiques qui répartissent les apprentissages théoriques et les apprentissages en situation professionnelle comme suit :

- **350 heures d'enseignements théoriques et méthodologiques** (10 regroupements de 5 jours consécutifs par mois) dont 2,5 H de certification.
- 200 heures de travaux personnels d'élaboration de projet et de réalisation de recherche appliquée.
- **420 heures minimum de stage en entreprise** pour les demandeurs d'emploi OU terrain professionnel pour les salariés en poste sur la durée de la formation.
- **7 heures de tutorat** : les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé avec un coopérateur de recherche.

Avec le CPHTI:



Vous serez en capacité de :

- Accompagner le parcours individualisé des personnes en situation de handicap.
- Agir en tant que facilitateur au sein d'un système complexe d'acteurs.
- Analyser, problématisation et prendre de la distance par rapport à votre pratique et votre environnement professionnels.
- Mobiliser des outils et des méthodes d'intervention et de conception de projets en faveur de l'inclusion, l'émancipation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

100% de réussite au CPHTI en 2023 à ASKORIA, soit 17 personnes diplômées.

96% des diplômés sont en emploi dans les 6 mois suivant la formation

Connées ASKORIA 202

